



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/ScC17/Inf.16
20 octobre 2011

Original: Français

17^{ème} RÉUNION DU
CONSEIL SCIENTIFIQUE
Bergen, 17-18 novembre 2011
Point 17.3.7 de l'ordre du jour

BILAN TECHNIQUE PROJET ASS CMS / FFEM (2003-2010):

Le projet ASS CMS / FFEM, commencé en 2003, s'est achevé fin 2010. Comme prévu, le FFEM a commandité une évaluation indépendante du projet qui a été mené par le bureau d'étude BRL i-SECA.

Cette évaluation est globalement positive au regard du projet ASS CMS / FFEM et des résultats obtenus.

Acquis majeurs du projet ASS CMS / FFEM

- **Influence en faveur de la conservation des ASS et élaboration des stratégies de conservation de la mégafaune saharienne**

Suite au séminaire de Djerba en 1998, plusieurs acteurs, dont la CMS et l'IRSNB, se sont mobilisés pour enrayer la disparition des ASS, dont plusieurs espèces étaient en danger critique d'extinction (voire même éteinte à l'état naturel pour l'Oryx algazelle). Le Projet a poursuivi ce travail de plaidoyer au nom de la CMS pour insister sur l'urgence de la conservation des ASS au sein de la communauté internationale de conservation de la biodiversité, sur le devant de la scène scientifique, politique et médiatique internationale, et dans certains cas à l'échelle nationale dans les pays concernés. **Ce travail a été essentiel et impactant, a rappelé l'importance de sauvegarder ces espèces de l'extinction, et a abouti à la mise en place concrète de plusieurs projets de terrain ambitieux. Dans le cadre de cette Action Concertée, plus de 5 Millions d'euros ont été mobilisés depuis 2003 pour la conservation de la mégafaune Sahélo-Saharienne.**

En Tunisie, l'atelier de Douz en 2004, organisée par la CMS, a permis d'établir une **vision partagée et une stratégie pour la conservation des ASS** (à partir de la gestion des populations semi-captives dans les différentes Aires Protégées) en Tunisie. Cette stratégie a été suivie jusqu'à ce jour. La CMS a aussi toujours réaffirmé l'importance de la mise en place de mesures de conservation de la Gazelle leptocère en Tunisie et Algérie, où survivent les dernières populations viables de cette espèce au bord de l'extinction au niveau mondial.

De même, au Niger, l'urgence de protéger les dernières populations d'Addax et de Gazelles dama de la région de Termit a émergé progressivement, essentiellement grâce au travail de

sensibilisation de la CMS et du *Sahelo Saharan Interest Group* (SSIG) (il faut d'ailleurs souligner que le document de projet ASS FFEM développait un projet dans l'Air Ténéré où les populations d'ASS ont quasiment disparu, et que l'importance de la région de Termit pour les ASS était à peine mentionnée). Grâce au travail de la CMS et de ses partenaires (SSIG et SCF), **la région de Termit est aujourd'hui reconnue comme une (ou la) priorité pour la conservation de la biodiversité saharienne**, au niveau régional.

La Coordination régionale a aussi exercé un rôle de lobby en faveur de la conservation des ASS, en mobilisant de nombreuses institutions (Ministères, Ambassades, ONG internationales, etc.) sur des thématiques transversales importantes: mobilisation des ONG de conservation de la nature et des bailleurs de fonds contre le braconnage à grande échelle des ASS par des personnalités extérieures, problème majeur pour les ASS en 2003 - 2006 ; Impact de l'exploitation pétrolière au Niger dans la région de Termit ; Défense des Parcs Nationaux en Tunisie lors des événements de début 2011; etc.

- **Amélioration des connaissances sur les ASS**

Le projet a catalysé la mise en place d'inventaires dans plusieurs pays de la sous-région, et a soutenu cette dynamique auprès des différents acteurs (financièrement ou en contribuant fortement à cette dynamique). Le projet a ainsi permis la création d'une base de données mise à jour (sur l'état actuel des populations d'ASS et sur leur écologie par espèce) sans précédent en Afrique circumsaharienne. Il faut noter aussi le rôle déterminant et complémentaire du réseau SSIG et de SCF dans cette dynamique.

Vu l'amélioration des connaissances sur les ASS pendant cette dernière décennie et les inventaires réalisés dans de nombreux pays par le projet et ses partenaires, il semble aujourd'hui peu probable de découvrir des régions aux enjeux similaires de Termit ou à des « hotspots » ASS aujourd'hui déjà identifiés (Algérie, Tunisie, Tchad, Niger, etc.) pour la conservation des ASS. **Les priorités de conservation sont donc aujourd'hui assez bien connues.**

- **Dynamique et montage partenarial**

Suite au démarrage du projet ASS CMS/FFEM, la Coordination régionale de la CMS a joué un rôle majeur pour impulser la dynamique des différents projets, mobiliser les acteurs au niveau national et international, catalyser et structurer les activités et identifier les financements complémentaires nécessaires. Cela rejoint d'ailleurs bien le rôle d'animation et de facilitation que doit jouer une Convention Internationale.

Pour la Coordination Régionale, cela a demandé des efforts importants d'identification des partenaires pertinents, de concertation et de motivation, de négociation et de pédagogie, pour développer les différents montages partenariaux des projets. L'identification des partenaires compétents et impliqués (qui était d'ailleurs à peine ébauchée dans le Rapport de présentation) pour les différentes activités a été une étape indispensable et difficile et explique en partie la lenteur du démarrage du projet pendant les 3 premières années. Cette recherche était basée sur les critères suivants: une réelle volonté d'implication de l'organisme au titre de « partenaire » (dans la durée et en terme de cofinancements) et non de « sous-traitant », une capacité technique et scientifique reconnue et une obligation de résultats sur le terrain (avec des indicateurs définis).

Le fonctionnement par Devis-Programme (18 Devis-Programmes au total / 8 au Niger, 7 en Tunisie, 1 au Tchad, 1 au Mali, 1 pour les Formations régionales), cahier de charges contractualisant les diverses obligations du partenaire et formalisant un budget partenarial, bien que consommateur de temps pour la Coordination régionale, a aussi permis de rester dans cette logique de résultats en conditionnant les versements par étape à une obtention de résultats définis, et en formalisant l'implication du partenaire en terme de cofinancements et d'engagements à venir. Cela a permis d'éviter la logique des «chèques en blanc».

Cette démarche d'identification et de mobilisation des institutions les plus pertinentes a porté ses fruits, vu l'implication continue et aujourd'hui autonome de partenaires que le projet a mobilisé et/ou soutenu (comme ZSL (*London Zoological Society*) ou la communauté internationale des parcs zoologiques en Tunisie, SCF au Niger, sans oublier le rôle transversal de l'IRSNB). Pour le projet «Termit», la Coordination régionale a favorisé la création et le renforcement de SCF et l'a encouragé, en lui confiant la coordination du projet (aucun autre partenaire n'existait pour jouer le rôle d'opérateur du projet « Termit »). Pour le Mali, et faisant fi des difficultés techniques et institutionnelles majeures (complètement sous-évaluées dans le Rapport de présentation) pour mettre en place un projet dans le Tamesna (avec en plus des budgets FFEM insuffisants), aucun partenaire n'a été identifié pour jouer ce rôle d'acteur de terrain indispensable.

De nombreux autres partenariats ont également été développés durant le projet avec des Universités et Instituts de recherche (MNHN, Université de Tunis, IRA - Institut des Régions Aride, Médenine, Institut National vétérinaire de Sidi Thabit (INVST), des ONG (IGF, African Parks, AFVP, SOS Faune du Niger, Cybertracker), des zoos (Zoo de Saint Louis, Ménagerie du Jardin des Plantes, La Palmyre, la Haute Touche), des Fondations (Mohammed Bin Zayed Fund), des bailleurs de fonds (Projet PGAP Banque Mondiale/FEM en Tunisie, Projet «COGERAT» et «Corridor» PNUD / FEM au Niger), des structures gouvernementales (SCAC, ONCFS, etc.), et bien entendu les directions gouvernementales concernées (DGF en Tunisie et DFC au Niger), participant à cette dynamique partenariale.

Pour le projet ASS CMS / UE, et après avoir acquis une certaine maturité dans la connaissance du panorama institutionnel, un montage original (Convention Internationale / ONG internationale / Services de la Faune et des Aires protégées / acteurs locaux) a été élaboré sur le long terme. Ce montage complexe assure un travail de qualité sur le terrain, un équilibre dans les prises de décision, une gouvernance partagée (qui évite les dérives financières et techniques classiques), une appropriation du projet par les institutions nationales et un transfert progressif des activités vers des partenaires locaux, et un engagement sur le long-terme pour la poursuite du projet. Ce type de montage pourrait devenir un modèle innovant de mise en place des projets en Afrique de l'Ouest, modèle que nous estimons plus performant que le modèle plus traditionnel des projets de conservation de la biodiversité (bailleur institutionnel avec des financements sur un cycle court, maître d'ouvrage national, opérateur économique sélectionné sur appel d'offre (souvent un bureau d'étude) pour la durée du contrat).

Cette démarche d'identification et de montage partenarial, réfléchi et adaptée au contexte local, difficile à mettre en place mais essentielle pour l'obtention de résultats, nous paraît essentielle à souligner comme un des acquis majeurs du projet.

- **Actions concrètes de terrain de l’Action Concertée ASS de la CMS**

Le projet a joué un rôle majeur pour la conservation des ASS en Tunisie (soutien au réseau d’Aires Protégées pour les ASS, restauration des populations d’ongulés) et pour la création de la Réserve Naturelle de Termit / Tin Toumma au Niger, en catalysant les différentes activités dans ces pays selon 2 modèles différents, adaptés au contexte écologique et socio-économique de ces pays:

- En Tunisie, un modèle de gestion de populations semi-captives (conservation *in situ* et *ex situ*) dans les différentes Aires Protégées clôturées, représentatives des différents écosystèmes désertiques du pays et fonctionnant en réseau (échanges d’animaux et de savoir-faire), délégué à la DGF, qui a des équipes de terrain opérationnelles, avec le soutien et en partenariat avec des partenaires techniques et scientifiques, garants de la qualité des projets.
- Au Niger, mise en place d’une vaste Aire Protégée (conservation *in situ*), répondant aux besoins de conservation à long terme de la région de Termit, avec les 4 composantes indispensables (amélioration des connaissances, conservation et gestion, développement communautaire, sensibilisation, éducation et pédagogie) et un programme de suivi, de gestion et de conservation intégrant les populations «locales» tout à fait pertinent, en plus d’un appui essentiel institutionnel au processus de classement de la RNCNTT, avec un montage innovant et une gouvernance partagée.

Les projets sont basés sur une présence réelle sur le terrain et la réalisation d’actions concrètes de terrain, en plus des résultats plus institutionnels. Ces 2 modèles intéressants (Tunisie et Termit, Niger) sont aujourd’hui de plus en plus reconnus et pourraient devenir un cadre de référence à l’avenir pour la conservation de la biodiversité saharienne.

- **Mobilisation des cofinancements et acquisition de nouveaux financements**

La Coordination Régionale a pris un soin particulier à multiplier les fonds de conservation de la CMS et des principaux bailleurs de fonds du programme Sahélo-Saharien, en demandant aux opérateurs d’être «partenaires» (et non «prestataires»), et de s’engager ainsi sur la durée et en terme de cofinancements. Il nous semble important de souligner cette volonté du projet (qui n’est donc pas seulement un «consommateur» de financements, mais s’efforce autant que possible à rechercher un «effet de levier multiplicateur» des ressources).

Quinze partenaires ont participé au financement du programme Grande faune Sahélo-Saharienne de la CMS depuis 2003, avec des financements réels. Le montant total des financements s’élève à quelques 4.5 M € (dont 1,9 M € de l’UE sur le projet «Termit» au Niger, 1,375 M € du FFEM, 250.000 Euros du CMS Trust Fund, et quelques 800.000 € de différents partenaires). Cela ne comprend pas les cofinancements en nature par les pays bénéficiaires (très importants pour la Tunisie et significatifs au Niger) et les cofinancements liés à des opérations ou des projets hors DP (très importants pour la communauté internationale des parcs zoologiques).

En résumé, cela peut se traduire par l’image suivante: **sur un total de 5 Euros investis dans la conservation des grands mammifères Sahélo-Sahariens, pour chaque Euro dépensé sur les fonds institutionnels obtenus (FFEM et UE), la coordination du programme a soulevé 3 Euros complémentaires en financements réels, plus 1 (voire 2 Euros) non comptabilisés, en cofinancement en nature ou autre.** Ceci est assez rare pour être souligné.

- **Communication**

Le projet a développé un programme de communication (participation à des colloques et des conférences, matériel pédagogique comme des posters, émissions de radios, reportages TV, sites web, etc.) et de diffusion des connaissances (articles scientifiques et de vulgarisation) à l'échelle internationale et dans une moindre mesure au niveau national (Niger, Tunisie, etc.). (cfr. site web du projet <http://www.ass-niger.org>).

Cela a fortement contribué à la prise de conscience internationale des problématiques liées à la conservation des ASS.

- **Durabilité**

De part les montages partenariaux exigeants, la volonté d'engagement sur le long terme de la CMS, de la Coordination régionale, et de ses partenaires pour la sauvegarde des ASS, la recherche constante et l'obtention de financements complémentaires importants (dont le projet ASS CMS / UE), la volonté de renforcement des capacités institutionnelles des partenaires nationaux (DGF, MEELCD, autre) sur le terrain et dans une logique de résultats, **la durabilité des projets et activités a toujours été au cœur des préoccupations et de la stratégie mise en place par la Coordination Régionale.**

Aujourd'hui l'instabilité politique en Afrique du Nord et au Niger, et les problèmes d'insécurité liés aux mouvements terroristes, font peser un certain nombre d'incertitudes sur l'avenir des projets. La CMS a cependant mis en place, en partenariat avec les ONG internationales SCF et Noé Conservation, une stratégie de montage de projets et de recherche de financements pour poursuivre les actions engagées (Tunisie, projet «Termit Phase III», etc.).

Recommandations majeures du rapport d'évaluation (texte repris in extenso du rapport d'évaluation réalisé à la demande du FFEM par un bureau d'étude extérieur, Décembre 2010)

Au niveau de la CMS

- Capitaliser les acquis du Projet
- Préférer des montages où la CMS joue pleinement son rôle moteur en termes de crédibilité internationale
- Poursuivre son appui institutionnel en faveur de toutes les actions contribuant à la Conservation des ASS

Au niveau du Ministère de l'Environnement, de la Direction de la Faune et de la Chasse (DFC) et du projet CMS/UE, Niger

- Poursuivre les actions entreprises, rétablir des populations viables des ASS concernées et mettre l'accent sur des mesures de conservation efficaces, identifier et mettre en

place des mécanismes de valorisation des ressources naturelles de la RNNTT au bénéfice des populations locales.

- Identifier et mettre en place des mécanismes de partenariat avec la société pétrolière en périphérie de la RNNTT, dans l'optique de minimiser au maximum les impacts négatifs sur les ressources naturelles du Termit; et surtout de mettre en place des mécanismes de compensation (*biodiversity offsets*).
- Poursuivre les actions en faveur de la métapopulation d'Addax entre le Termit et l'Egueï tchadien, au travers d'une action transfrontalière Niger-Tchad (SCF).

Au niveau de la DGF, Tunisie

- Poursuivre les efforts d'aménagement et de gestion des Parcs Nationaux du sud engagés ces dernières années
- Poursuivre les efforts de suivi des populations d'antilopes transférées en collaboration avec les institutions internationales (IRSNB, ZSL, IGF, Zoos européens et nord-américains, etc.)
- Mettre en œuvre de façon opérationnelle les Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG)
- Soutenir une politique d'ouverture des Parcs Nationaux à un tourisme de vision raisonné en mettant en place les conditions institutionnelles, logistiques et fiscales nécessaires
- Prendre en considération, i) les soupçons d'insuffisance du pool génétique des Addax et Oryx semi-captifs, ii) les cas identifiés d'hybridation entre ces 2 espèces, et prendre les mesures adéquates
- Mettre en œuvre, à terme, la volonté nouvellement affichée «d'ouverture» des enclos grillagés des Parcs nationaux, en mettant en place les conditions nécessaires à la survie de animaux relâchés in natura (particulièrement à Djebil et Senghar)

Au niveau du FFEM

- Capitaliser les acquis/bénéfices générés par le Projet ASS CMS/FFEM.
- Dans le cadre de projets basés sur des résultats d'inventaires, anticiper dès la phase d'instruction plusieurs phases temporelles dans le projet. (Ex: *Phase 1: Inventaires*. puis après analyses, réorientations géographiques et techniques, *Phase 2. Exécution d'activités de gestion/conservation*).
- Porter une attention particulière au choix du maître d'ouvrage et des maîtres d'œuvres nationaux (dans le cas d'un projet régional) en fonction de leurs capacités stratégiques, techniques, institutionnelles, administratives et financières.
- Etre plus vigilant sur le respect des procédures de gestion interne des projets, permettant un meilleur suivi de la nature des actions engagées et des éventuelles réorientations, tout en gardant cette «souplesse» permettant à certains résultats d'être obtenus, même hors délais.
- Une nouvelle contribution financière du FFEM à la seconde phase du Projet Termit Tin-Toumma confirmerait une fois de plus l'engagement de la France en faveur de la grande faune Sahélo-Saharienne.